

■ **Méto Lausanne-Ouchy S.A.**, à Lausanne (FOSC du 16.10.2002, p. 13). La procuration de Bérard Jean-Claude est éteinte. Procuration collective à deux est conférée à Badoux Marc, de Cremin, à Préverenges.
Journal no 3521 du 04.04.2003
(00944738 / CH-550.0.053.296-1)